



montage
et accompagnement
de projets culturels

**ÉLABORATION
DU SCHÉMA RÉGIONAL
DES FORMATIONS
POUR LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES,
CULTURELLES ET LES MÉTIERS D'ART**

**POINT D'ÉTAPE PHASE 2 :
ANALYSE DE L'ÉTAT DES LIEUX**

mars 2008

**ÉLABORATION
DU SCHÉMA RÉGIONAL
DES FORMATIONS
POUR LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES,
CULTURELLES ET LES MÉTIERS D'ART**

Étude réalisée par SAGA

Isabelle RABEYRON

Emmanuelle VUILLEMIN

Danielle GILLOUIN

Judith LANGER

mars 2008

SOMMAIRE

PRÉAMBULE p3

1- L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL DE L'OFFRE DE FORMATION

1.1- Focus sur l'Allier p6

1.2- Focus sur le Cantal p8

1.3- Focus sur la Haute-Loire p10

1.4- Focus sur le Puy-de-Dôme p13

2- ANALYSE SECTORIELLE DE L'OFFRE DE FORMATION : PANORAMA, FORCES, FAIBLESSES ET PRÉCONISATIONS

2.1- Le spectacle vivant

2.1.1- *La musique* p19

2.1.2- *La danse* p23

2.1.3- *Le théâtre* p26

2.2- Les métiers de l'image p29

2.3- Les métiers du patrimoine p31

2.4- Les métiers d'art

2.4.1- *Le bois* p35

2.4.2- *Les arts appliqués* p37

2.5- Les métiers de la mode p39

2.6- Les métiers du livre p41

2.7- Les métiers de la culture p45



3- L'ACCÈS À LA FORMATION EN AUVERGNE

3.1- L'information des publics	p49
3.2- Le point sur différents dispositifs	
3.2.1- <i>L'apprentissage</i>	p50
3.2.2- <i>La formation tout au long de la vie</i>	p51
3.2.3- <i>La validation des acquis de l'expérience</i>	p53

4- LES RÉSEAUX RÉGIONAUX, INTERRÉGIONAUX, NATIONAUX, INTERNATIONAUX

4.1- Les réseaux régionaux	p55
4.2- Les réseaux interrégionaux	p56
4.3- Les réseaux nationaux	p57
4.4- Les réseaux internationaux	p75

ANNEXE

Glossaire	p59
-----------------	-----

PRÉAMBULE

Nous présentons ici l'analyse de l'état des lieux réalisé dans la première phase de notre mission "d'Élaboration du schéma régional des formations pour les activités artistiques, culturelles et les métiers d'art" menée pour le Conseil régional d'Auvergne.

Nous proposons d'abord **une approche territoriale** de l'offre de formation touchant aux domaines artistiques et culturels.

Nous détaillons ensuite **les forces et les faiblesses** identifiées dans les filières de formation de chaque discipline, en faisant le lien avec le contexte professionnel et en signalant éventuellement des organismes susceptibles d'apporter une formation complémentaire hors région.

Enfin, nous faisons le point sur **l'organisation générale de la formation** :

- l'information des publics : l'accès à l'information et donc à l'offre de formation,
- les dispositifs : aide à l'apprentissage, validation des acquis, formation continue,
- les relations et réseaux aux plans régional, interrégional, national et international.

A l'issue de la réalisation de l'état des lieux et du travail d'analyses, deux remarques s'imposent :

- La "photographie" des formations établie est une "image en mouvement", car de nombreux établissements évoluent : nouvelles formations en projet pour les années à venir, formations en développement, formations en danger, etc.
- Si les personnes interrogées ont répondu volontiers à nos demandes d'informations ou d'entretiens, certaines ont cependant exprimé leur impatience à voir la concrétisation des études lancées par le Conseil régional ou Le Transfo depuis quelques mois, sur lesquelles elles ne semblent pas avoir eu de retour.



→ Rappel des domaines de formation étudiés :

- musique
- danse
- théâtre (dont arts de la rue et cirque)
- arts visuels, photographie
- graphisme
- image et son
- multimédia
- histoire de l'art
- livre
- architecture
- métiers de la pierre (gravure sur pierre, taille de pierre, émaillage sur lave)
- arts appliqués et métiers d'art (bois : ébénisterie et marqueterie ; coutellerie ; ferronnerie ; tapisserie d'ameublement ; verre)
- métiers de la mode
- métiers de la culture (administration, médiation et technique)

→ Avertissement :

- les baccalauréats généraux à option obligatoire, non professionnalisants, apparaissaient dans l'état des lieux, mais ne sont plus mentionnés ici,
- le Cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI), évoqué dans l'état des lieux pour ce qui concerne les conservatoires, n'apparaît plus ici puisque sa mise en œuvre est reportée et fait l'objet d'une réflexion confiée par l'État à une mission sénatoriale,
- des formations destinées aux amateurs sont répertoriées lorsqu'elles sont structurantes dans leur domaine,
- les formations dans certains domaines (imagerie numérique, multimédia, couture flou) sont à la marge du champ de l'étude, à la limite entre le secteur culturel ou artistique et d'autres secteurs, mais peuvent être prises en compte pour des raisons détaillées au cas par cas.

1- L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL DE L'OFFRE DE FORMATION

L'état des lieux des formations a rendu très visible le déséquilibre entre les quatre départements qui forment l'Auvergne, au bénéfice évident du Puy-de-Dôme, et de l'agglomération clermontoise plus particulièrement.

L'observation par département met en évidence cette inégalité territoriale, que l'on peut résumer ainsi :

- ➔ Dans le Puy-de-Dôme, l'offre de formation existe dans toutes les disciplines traitées ici. On constate une forte prééminence de Clermont-Ferrand et de son agglomération, où se trouvent les universités, les écoles nationales, le conservatoire, Le Transfo et diverses structures de formation continue.
- ➔ En Haute-Loire, l'offre de formation, si elle est relativement large, est concentrée au Puy-en-Velay en quasi-totalité.
- ➔ Le Cantal propose une offre réduite à quelques disciplines, centrée sur Aurillac, avec cependant quelques points en secteur rural.
- ➔ L'Allier dispose pour sa part d'une offre de formation très réduite, mais répartie entre Moulins, Montluçon et Vichy.



1.1- Focus sur l'Allier

- ➔ Des formations professionnalisantes sont disponibles dans peu de domaines :
musique, danse, multimédia, arts appliqués

- ➔ Une filière de formation se distingue en Auvergne :
les arts appliqués, notamment les arts du verre (Moulins/Yzeure)

- ➔ Une filière de formation est présente dans l'Allier et absente dans le Puy-de-Dôme :
danse (préparation du DE¹ et de l'EAT² à l'Espace Pleiade à Vichy)

- ➔ Absence de formation professionnalisante dans de nombreuses disciplines :
théâtre, arts plastiques, graphisme, photographie, image et son, pierre, architecture, histoire de l'art, bois, mode, livre, métiers de la culture

- ➔ Les points forts du département :
 - Le Lycée Jean Monnet à Moulins/Yzeure, avec un cursus de formation complet dans les métiers du verre et des arts appliqués, en relation avec notamment l'IUT³ de Montluçon
 - Des structures culturelles actives avec lesquels les établissements de formation peuvent nouer des partenariats : à Vichy (Opéra, Espace Pleiade, Conservatoire), à Montluçon (Le Festin/CDN⁴, Conservatoire avec des projets en théâtre) et à Moulins (Conservatoire, Centre national du costume de scène)

- ➔ La répartition sur le territoire départemental:
 - Moulins : pôle majeur pour les arts appliqués, formation continue pour la mode (costume de scène) et le livre
 - Vichy : un des trois pôles régionaux pour la danse (Espace Pleiade, Conservatoire), musique (Saint-Nicolas-des-Biefs), multimédia et formation continue pour le livre
 - Montluçon : musique, formation continue pour le livre

¹ DE : Diplôme d'état

² EAT : Examen d'aptitude technique

³ IUT : Institut universitaire de technologie

⁴ CDN : Centre dramatique national

Récapitulatif des formations dans le département**>> spectacle vivant (musique, danse, théâtre)**

CRD de Montluçon	Diplôme d'études musicales	niveau IV
CRD de Vichy		
Espace Pleiade (Vichy)	Diplôme d'État professeur de danse jazz	niveau III formation continue
	Examen d'aptitude technique jazz	formation continue
CREAS (Saint-Nicolas-des-Biefs)	musique classique, voix, orchestre	formation continue

>> image (arts plastiques, graphisme, multimédia, audiovisuel, photographie)

IUT de Montluçon Antenne de Vichy	DUT SRC	niveau III formation continue
	<i>Licence professionnelle "Réalisation audiovisuelle et design sonore" *</i>	<i>niveau II</i>

>> métiers d'art (bois, arts appliqués) et de la mode

Lycée Jean Monnet (Yzeure)	CAP Ferronnier d'art	niveau V
	CAP Arts et techniques du verre : Tailleur graveur et Verrier à la main	
	Classe de mise à niveau Arts appliqués	niveau IV
	Bac STI Arts appliqués	
	BT Dessin, Arts appliqués, Cristallerie	
	BMA Verrier à la main	
	BMA Tailleur graveur	
	DMA Décor architectural option Arts du verre et cristal	niveau III
	BTS Design de produits	
	Licence pro Production industrielle	niveau II
CNCS (Moulins)	costume de scène	formation continue

>> métiers du livre

Médiathèque départementale 03 (Commentry, Coulandon et Gannat)		formation continue
--	--	--------------------

* formation à venir à la rentrée 2010



1.2- Focus sur le Cantal

- ➔ Des formations professionnalisantes sont disponibles dans quelques domaines :
musique, danse, théâtre, graphisme, multimédia, métiers d'art (ébénisterie et marqueterie), mode
- ➔ Deux filières de formation courtes se distinguent :
graphisme et multimédia, au Lycée Saint-Géraud à Aurillac, qui propose également une classe de mise à niveau arts appliqués
- ➔ Une filière de formation est présente dans le Cantal et absente dans le Puy-de-Dôme :
danse (préparation du DE et de l'EAT à La Manufacture à Aurillac)
- ➔ Absence de formation professionnalisante dans de nombreuses disciplines :
arts plastiques, photographie, image et son, pierre, architecture, histoire de l'art, arts appliqués, livre, métiers de la culture
- ➔ Les points forts du département :
 - Des structures actives pour la danse à Aurillac, La Manufacture et le Conservatoire, qui travaillent en partenariat
 - La Ferme de Trielle, structure de formation continue reconnue dans les domaines du théâtre et de la danse
 - Le Lycée Saint-Géraud à Aurillac, pôle actif en arts visuels et arts appliqués
 - Une manifestation identifiée au plan national, voire international : le Festival de théâtre de rue d'Aurillac
- ➔ La répartition sur le territoire départemental :
 - Forte concentration à Aurillac : l'un des trois pôles régionaux pour la danse, musique, théâtre (à Thiézac), arts visuels, arts appliqués, mode, livre
 - Saint-Flour : musique traditionnelle (amateur) et formation continue pour le livre
 - Murat : l'un des deux pôles régionaux pour le bois (ébénisterie et marqueterie)

Récapitulatif des formations dans le département**>> spectacle vivant (musique, danse, théâtre)**

CRD d'Aurillac	Diplôme d'études musicales	niveau IV
La Manufacture (Aurillac)	Diplôme d'État professeur de danse (jazz, classique, contemporain)	niveau III formation continue
	Certificat de fin d'études pour la formation métiers de la danse	autre niveau formation continue
	Examen d'aptitude technique (jazz, classique, contemporain)	
ADMD du Cantal (Aurillac)	musique, danse	formation continue
CDMDT 15 (Saint-Flour)	musiques traditionnelles	formation continue
Ferme de Trielle (Thiézac)	danse, théâtre, cirque	formation continue

>> image (arts plastiques, graphisme, multimédia, audiovisuel, photographie)

Lycée de la communication Saint-Géraud (Aurillac)	CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique	niveau V
	Bac pro AMA option Communication graphique	niveau IV
	BTS Communication visuelle options Graphisme, édition, publicité	niveau III
	BTS "Communication visuelle" option Multimédia	

>> métiers d'art (bois, arts appliqués) et de la mode

Lycée de la communication Saint-Géraud (Aurillac)	Bac STI Arts appliqués	niveau IV
	Classe de mise à niveau Arts appliqués	niveau IV
Lycée professionnel René Cortat (Aurillac)	BEP Métiers de la Mode et des industries connexes	niveau V
Lycée Joseph Constant (Murat)	CAP Arts du bois marqueteur	niveau V
	CAP Ébénisterie	
	Bac pro AMA Ébénisterie	niveau IV

>> métiers du livre

Médiathèque départementale 15 (Aurillac et Saint-Flour)	formation continue
--	--------------------



1.3- Focus sur la Haute-Loire

- ➔ Des formations professionnalisantes sont disponibles dans la moitié des domaines :
musique, danse, théâtre, graphisme, image et son, multimédia, architecture, bois (ébénisterie et marqueterie), mode, métiers de la culture

- ➔ Quatre filières de formation se distinguent :
 - Métiers de l'audiovisuel au Lycée Charles et Adrien Dupuy/GRETA⁵ du Velay au Puy-en-Velay, avec une ouverture aux métiers de la culture (technique et administration/gestion)
 - Multimédia à l'IUT de Clermont-Ferrand/Antenne du Puy-en-Velay
 - Les métiers du bois à l'IFP⁶ 43 de Bains, avec une offre allant du CAP⁷ au BTMS⁸ en ébénisterie
 - La mode, et en particulier la dentelle, au Lycée Jean Monnet du Puy-en-Velay, en collaboration avec l'IRIDAT⁹

- ➔ Absence de formation professionnalisante dans la moitié des disciplines étudiées :
arts plastiques, graphisme, photographie, pierre, histoire de l'art, arts appliqués, livre

- ➔ Les points forts du département :
 - Les formations supérieures en audiovisuel et multimédia
 - Les actions du Conseil général et de la Chambre des métiers en soutien aux métiers d'art
 - Une vie culturelle active : Théâtre du Puy-en-Velay et nombreux festivals

- ➔ La répartition sur le territoire départemental :
 - Concentration dans l'agglomération du Puy-en-Velay : un des pôles régionaux pour les métiers d'art du bois, un des pôles régionaux pour l'audiovisuel et le multimédia, pôle d'une petite activité dentellière, offre fournie en musique amateur et formation continue pour le livre
 - La Chaise-Dieu : musique (amateur)
 - Brioude : musique (amateur)

⁵ GRETA : Groupement d'établissements publics d'enseignement

⁶ IFP : Institut de Formation Professionnelle

⁷ CAP : Certificat d'aptitude professionnelle (niveau V)

⁸ BTMS : Brevet technique des métiers supérieur (niveau IV)

⁹ IRIDAT : Institut de Recherche, Innovation et développement des Arts Textiles

Récapitulatif des formations dans le département

>> spectacle vivant (musique, danse, théâtre)

CRD du Puy-en-Velay	Diplôme d'études musicales	niveau IV
HLMD (Le Puy-en-Velay)	musique	formation continue
CDMDT 43 (Le Puy-en-Velay)	musiques traditionnelles	formation continue
Maîtrise du Puy-en-Velay	musique classique, voix, orchestre	formation continue
Fédération Musicale d'Auvergne (Brioude)	musiques actuelles (jazz, musique contemporaine, etc.)	formation continue
Académie de musique (La Chaise-Dieu)	musique classique, voix, orchestre	formation continue
Regards & Mouvements (Usson-en-Forez)	danse, théâtre, cirque	formation continue

>> image (arts plastiques, graphisme, multimédia, audiovisuel, photographie)

Lycée C. et A. Dupuy/GRETA du Velay (Le Puy-en-Velay)	BTS "Métiers de l'Audiovisuel" options Métiers de l'image, Montage & post-production, Exploitation des équipements, Métiers du son	niveau III formation continue
IUT de Clermont-Ferrand Antenne du Puy-en-Velay	DUT "Imagerie numérique"	niveau III
	Licence professionnelle "Imagerie numérique"	niveau II formation continue
	DUT SRC Communication-Multimédia	niveau III
	Licence professionnelle "Multimédia"	niveau II formation continue
GRETA du Velay (Le Puy-en-Velay)	Opérateurs de télévisions locales	formation continue
ABC Info (Aiguilhe)	multimédia	formation continue

>> patrimoine (métiers de la pierre, architecture, histoire de l'art, tourisme)

IUT du Clermont-Ferrand Antenne du Puy-en-Velay	Licence professionnelle "Imagerie numérique" parcours Infographie pour l'architecture	niveau II formation continue
--	---	---------------------------------



>> métiers d'art (bois, arts appliqués) et de la mode

IFP 43 (Bains)	CAP Arts du bois marqueteur	niveau V
	CAP Ébénisterie	
	BTM Ébénisterie	niveau IV
	BTMS mentions Restauration et Restauration mobilier contemporain	niveau III
Lycée professionnel Jean Monnet (Le Puy-en-Velay)	BEP Métiers de la Mode et des industries connexes	niveau V
	CAP Art de la dentelle	niveau V
IRIDAT (Le Puy-en-Velay)	CAP Art de la dentelle	niveau V

>> métiers du livre

Bibliothèque départementale 43 (Le Puy-en-Velay)	formation continue
--	--------------------

>> métiers de la culture (administration, médiation, technique)

Lycée C. et A. Dupuy/GRETA du Velay (Le Puy-en-Velay)	BTS "Métiers de l'Audiovisuel" option Gestion de production	niveau III formation continue
	BTS "Métiers de l'Audiovisuel" options Métiers du son et Exploitation des équipements	



1.4- Focus sur le Puy-de-Dôme

- ➔ Des formations professionnalisantes sont disponibles dans tous les domaines

- ➔ Quatre filières de formation sont moins complètes dans le Puy-de-Dôme que dans d'autres départements :
 - Image et son (Haute-Loire)
 - Multimédia (Haute-Loire)
 - Bois (Cantal et Haute-Loire)
 - Arts appliqués (Allier)

- ➔ Des vides dans certains cursus :
 - Danse : pas d'EAT ni de DE (disponibles dans l'Allier et le Cantal)
 - Multimédia : pas de début de cursus (à partir de la licence 3)

- ➔ Les points forts du département :
 - L'enseignement supérieur dans l'agglomération clermontoise : les Universités d'Auvergne et Blaise Pascal, l'École Nationale Supérieure d'Architecture, l'École Supérieure d'Art
 - Un bouquet de formations en lien avec le patrimoine : les métiers de la pierre à Volvic, l'architecture, l'histoire de l'art et le tourisme à Clermont-Ferrand
 - Des manifestations qui fédèrent les acteurs culturels et les structures de formation : Festival du court-métrage, Vidéoformes, Biennale du carnet de voyage, ...

- ➔ La répartition sur le territoire départemental :
 - Forte concentration des formations dans la Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand, notamment pour les métiers du livre et de l'image
 - Issoire (musique), Riom (musique, architecture, arts appliqués, mode, technique), Thiers (musique, coutellerie), Volvic (pierre)



Récapitulatif des formations dans le département

>> spectacle vivant (musique, danse, théâtre)

CNR Emmanuel Chabrier (Clermont-Ferrand)	Diplôme d'études théâtrales	niveau IV
	Diplôme d'études musicales	
Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand)	Licence parcours "Arts du spectacle"	niveau II formation continue
	Licence professionnelle "Activités culturelles et artistiques"	
	Master professionnel "Anthropologie de la danse"	niveau I formation continue
CRDP (Clermont-Ferrand)	musique	formation continue
École municipale de danse (Clermont-Ferrand)	danse	formation continue
La Comédie (Clermont-Ferrand)	danse, théâtre	formation continue
Orchestre d'Auvergne (Clermont-Ferrand)	musique classique, voix, orchestre	formation continue
Prémudanse (Clermont-Ferrand)	danse hip hop	formation continue
Le Transfo (Aubière)	musique, danse	formation continue
BATIK Productions (Issoire)	musiques actuelles	formation continue
CFBF (Cournon d'Auvergne)	musiques actuelles	formation continue
AMTA (Riom)	musiques traditionnelles - préparations Certificat d'aptitude, Diplôme d'État, Diplôme d'études musicales	formation continue
CDMDT 63 (Saint-Bonnet près Riom)	musiques et danses traditionnelles	formation continue
CNIMA (Saint-Sauves d'Auvergne)	musiques actuelles	formation continue
CRD de Thiers	Diplôme d'études musicales	niveau IV

>> image (arts plastiques, graphisme, multimédia, audiovisuel, photographie)

Lycée professionnel privé Anna Rodier (Clermont-Ferrand)	CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique	niveau V
	Bac pro AMA option Communication graphique	niveau IV
ISIS (Clermont-Ferrand)	BTS Communication visuelle options Graphisme, édition, publicité et Multimédia	niveau III formation continue
	Titre homologué "Concepteur réalisateur multimédia"	niveau II formation continue
IUP Infocom (Clermont-Ferrand)	Licence 3 option "Conception de produits multimédias"	niveau II formation continue
	Master "Conception de produits multimédias"	niveau I formation continue
École supérieure d'art de Clermont Communauté (Clermont-Ferrand)	DNAP	niveau II
	DNSEP	niveau I

>> image (suite)

ARIES (Clermont-Ferrand)	Diplômes d'établissement filières 3D cinéma, cinéma d'animation, jeux vidéo, infographie 2D et web, multimédia	autre niveau formation continue
GRETA de Clermont-Ferrand	graphisme, multimédia	formation continue
ITI (Clermont-Ferrand)	graphisme, multimédia	formation continue
Mission Images (Clermont-Ferrand)	image, son, photographie	formation continue
Vecteur Formation (Clermont-Ferrand)	graphisme, multimédia	formation continue
Lycée professionnel Vercingétorix (Romagnat)	Bac pro Photographie	niveau IV
	BTS Communication et industries graphiques option Étude et réalisation de produits graphiques	niveau III formation continue

>> patrimoine (métiers de la pierre, architecture, histoire de l'art, tourisme)

École Nationale Supérieure d'Architecture (Clermont-Ferrand)	Diplôme d'état d'architecte (DA) spécialités "Patrimoine et techniques de réhabilitation" et "Espaces et lieux de culture"	niveau I
	modules 4 jours	formation continue
Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand)	Licence "Histoire de l'art"	niveau II
	Licence pro "Développement et protection du patrimoine culturel" spécialité Arts du textile et du tapis	formation continue
	Diplôme National de Guide Interprète National	
	Masters professionnel et recherche "Cultures, territoires et patrimoine"	niveau I formation continue
	Master "Conduite de projets culturels" spécialité Tourisme culturel	
	Master 2 "Tourisme et valorisation des territoires"	
	Modules courts	formation continue
Université d'Auvergne Faculté de droit (Clermont-Ferrand)	Master professionnel "Droit et institutions - Gouvernance publique" spécialité Droit du patrimoine historique, culturel et paysager	niveau I formation continue
Lycée Gilbert Romme (Riom)	BEP Techniques de l'architecture et de l'habitat	niveau V
	Bac pro Assistant pour l'architecture	niveau IV
École départementale d'architecture de Volvic	CAP Tailleur de pierre	niveau V
	CAP Graveur de pierre	niveau V
	Dipl. homologué d'émailleur sur lave	niveau V
	BP Métiers de la pierre	niveau IV
	Chargé d'opération de rénovation de patrimoine de pays	formation continue



>> métiers d'art (bois, arts appliqués) et de la mode

Lycée professionnel Marie Curie (Clermont-Ferrand)	BEP Métiers de la Mode et des industries connexes	niveau V
Lycée Roger Claustres (Clermont-Ferrand)	CAP Ébéniste	niveau V
Lycée René Descartes (Cournon d'Auvergne)	Bac STI Arts appliqués	niveau IV
	BTS Design d'espace	niveau III
Lycée professionnel Marie Laurencin (Riom)	CAP Maroquinerie de luxe	niveau V
	CAP AMA Tapisserie d'ameublement	
	BEP Métiers de la Mode et des industries connexes	niveau V
	Bac pro AMA Tapisserie d'ameublement	
Lycée professionnel Desaix	BEP Métiers de la Mode et des industries connexes	niveau V

>> métiers du livre

CEMEA (Clermont-Ferrand)	BP JEPS "Animation culturelle"	niveau IV formation continue
Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand)	Licence "Culture et patrimoines" parcours Métiers du livre et multimédia	niveau II
	Licence parcours "Documentation"	niveau II formation continue
	Licence professionnelle "Gestion et mise à disposition de ressources documentaires"	
	Master "Conduite de projets culturels" parcours Métiers du livre et multimédia	niveau I formation continue
	Master professionnel 2 "Création éditoriale générale et de jeunesse"	
Bibliothèque départementale 63 (Clermont-Ferrand)		formation continue
CNFPT (Clermont-Ferrand)		formation continue
CRFCB (Clermont-Ferrand)	dont Formation professionnelle de base	formation continue
Le Transfo (Aubière)		formation continue

>> métiers de la culture (administration, médiation, technique)

CEMEA (Clermont-Ferrand)	BP JEPS "Animation culturelle"	niveau IV formation continue
Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand)	Licences parcours "Arts du spectacle"	niveau II formation continue
	<i>Licence professionnelle "Gestion et développement des activités cinématographiques" *</i>	<i>niveau II</i>
	Master professionnel "Action culturelle en milieu éducatif et collectivités locales"	niveau I formation continue
Université d'Auvergne (Clermont-Ferrand)	<i>Master professionnel "Management des activités culturelles et audiovisuelles" *</i>	<i>niveau I</i>
CNFPT (Clermont-Ferrand)	métiers de la culture	formation continue
Le Transfo (Aubière)	métiers de la culture	formation continue
Lycée professionnel Marie Laurencin (Riom)	BP "Métiers du spectacle" option Techniques de l'habillement	niveau IV

* formations à venir (rentrée 2009 ou 2010)



2- ANALYSE SECTORIELLE DE L'OFFRE DE FORMATION : PANORAMA, FORCES & FAIBLESSES, PREMIERES PRÉCONISATIONS

2.1- Le spectacle vivant

2.1.1- La musique

Le domaine de la musique concerne des esthétiques très variées – musique classique, baroque, ancienne, jazz, contemporaine, traditionnelle, amplifiée, vocale, etc. – avec des modes de fonctionnement divers et par conséquent une offre de formation variable. Il faut également distinguer le type de pratique musicale, d'un côté l'exercice professionnel (métier principal rémunérateur), et de l'autre l'activité amateur (bénévole ou ne constituant pas une ressource financière principale).

En schématisant, on peut considérer que les formations aux métiers de la musique se répartissent entre des structures proposant des formations initiales et continues diplômantes pour de futurs professionnels, et d'autres non diplômantes, pour les amateurs ou en formation continue. Toutes œuvrent dans le sens de l'épanouissement personnel par l'apprentissage de techniques instrumentales, vocales ou scéniques et la pratique collective.

Les frontières entre ces domaines sont cependant assez fluides du point de vue de la pratique, les mêmes apprenants pouvant se retrouver simultanément ou successivement dans des structures complémentaires, voire concurrentielles.

L'offre de formation aux métiers de la musique est bien structurée en Auvergne, avec des niveaux très épars, de la formation pour les jeunes amateurs à la Maîtrise du Puy-en-Velay aux cursus universitaires, en passant par les formations ou dispositifs d'accompagnement pour adultes amateurs, notamment dans les domaines des musiques amplifiées, traditionnelles et des harmonies, batteries, fanfares.

La répartition géographique des structures de formation est variable.

Un grand nombre d'établissements est concentré sur et autour de Clermont-Ferrand (Riom, Aubière, Issoire, Cournon d'Auvergne).

Un deuxième cercle, qui reste assez central, englobe Thiers, Vichy, Saint-Bonnet près Riom, avec deux échappées sur Saint-Nicolas-des-Biefs et Saint-Sauves d'Auvergne.



Enfin, La Chaise-Dieu, Yssingeaux, Le Puy-en-Velay, Saint-Flour et Brioude forment un secteur "Haute-Loire" plutôt bien loti.

Aurillac se trouve par contre très isolé dans le Cantal et, au nord de la région, l'Allier est dynamique dans le domaine des musiques actuelles mais très faible dans les autres, malgré la présence d'un conservatoire à Montluçon.

L'environnement

La musique tient une place de choix en Auvergne.

Une soixantaine d'écoles de musique et assimilées est présente sur le territoire.

La pratique musicale est très développée avec des niveaux divers : plus de 200 chorales (des chœurs d'enfants d'une école au Chœur régional d'Auvergne) et plus de 800 groupes et musiciens de musiques actuelles¹⁰. Il faut d'ailleurs souligner dans ce domaine la forte prégnance dans la culture auvergnate des musiques traditionnelles, avec une pratique amateur importante (530 musiciens recensés par l'AMTA¹¹).

Quelques structures et festivals (Orchestre et Centre Lyrique d'Auvergne, Festival de la Chaise-Dieu, Europavox, On connaît la chanson, etc.) contribuent également à la valorisation du territoire.

Depuis plusieurs années, une politique volontariste à tous les niveaux du territoire (intercommunal, départemental, régional, etc.), a favorisé le développement et la création d'équipements culturels (lieux de représentation, de résidence/répétition, etc.) en Auvergne.

Toutefois le nombre de lieux de diffusion varie selon le style musical. Ainsi une centaine de salles est en mesure d'accueillir des concerts de musique classique et voix, et environ trois cents pour les musiques actuelles. Mais le "lieu" recouvre des notions très diverses : il peut s'agir aussi bien d'une église que d'un bar de quartier ou d'une salle polyvalente aménagée pour l'occasion. En reprenant l'exemple des musiques actuelles, seulement vingt lieux de diffusion sont considérés comme "professionnels" (détenteurs d'une licence d'entrepreneur du spectacle), dont deux labellisés "Scène de musiques actuelles".

Enfin, c'est également cette politique volontariste qui a conduit à la mise en place d'un partenariat entre Le Transfo et le CFMI¹² de Lyon, pour favoriser la qualification des musiciens intervenants

¹⁰ Source : "État des lieux des musiques actuelles en Auvergne", Le Transfo 2007

¹¹ AMTA : Agence pour la musique traditionnelle en Auvergne

¹² CFMI : Centre de formation de musiciens intervenants à l'école



auvergnats avec la préparation du DUMI¹³. Les 20 dumistes de la première session (2002-2005) sont d'ailleurs en poste dans la région.

Formations complémentaires hors région

Le CFMI à Lyon : formation au Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)

Les départements de Musicologie de l'Université de Saint-Etienne, de Lyon² et de Paris Sorbonne : préparation au CAPES¹⁴ et à l'Agrégation d'Éducation Musicale

La classe de direction de chœurs de Bernard Tétu au CNSMD¹⁵ de Lyon : préparation du Diplôme National d'Études Supérieures Musicales

Les atouts de la filière

- ➔ Un territoire irrigué sur presque toute sa superficie par des structures formatives diversifiées.
- ➔ Deux structures professionnelles de qualité : l'Orchestre d'Auvergne et le Festival de La Chaise-Dieu, qui jouit d'une renommée nationale et internationale.
- ➔ Une tradition instrumentale et vocale très ancienne, entretenue grâce à un réseau actif et solidaire, et une pratique chorale amateur foisonnante.
- ➔ Un secteur de musiques populaires s'appuyant sur des pratiques collectives d'harmonies, batteries et fanfares, particulièrement vivaces dans les campagnes et petites villes.
- ➔ Un domaine des musiques actuelles amplifiées dynamique et relativement bien structuré entre les différentes agences : Le Transfo, ADMD¹⁶ du Cantal, Haute-Loire Musiques et Danses, avec des initiatives communes (Big Jama, par exemple).
- ➔ Une bonne réactivité en terme de gestion des formations avec la mise en place du DUMI, suite au constat du manque de qualification des musiciens intervenants.

¹³ DUMI : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

¹⁴ CAPES : Certificat d'Aptitude professionnelle à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive

¹⁵ CNSMD : Conservatoire national supérieur de musique et de danse

¹⁶ ADMD : Agence départementale musique et danse



Les faiblesses de la filière

- Une assez forte concentration des formations à et autour de Clermont-Ferrand.
- Une sous-qualification des enseignants dans les écoles de musique et un manque de cadres dans la pratique du chant choral.
- Un manque de porosité et d'interactivité entre les structures de formation.
- Un manque de clarté des objectifs de formation du Transfo.
- Une faible opportunité de professionnalisation des artistes de musiques actuelles sur certains départements (Cantal, Allier) en raison du petit nombre de structures de diffusion et de production professionnelles.

Premières préconisations

- ① Favoriser les synergies entre les structures de formation**
- ② Encourager la mise à niveau des formateurs, en évaluant au préalable les besoins de manière très précise**
- ③ Mettre en valeur les actions de formation spécifiques à la région**
- ④ Enrichir l'offre de formation en prenant appui sur des initiatives existantes (ou en projet) dans les régions limitrophes**



2.1.2- La danse

Les formations professionnelles en danse préparent aux métiers d'artiste chorégraphique, d'enseignant et à divers métiers requérant des connaissances et compétences de la danse comme pratique culturelle et sociale. Elles mènent à des emplois dans les structures culturelles liées à la danse, les établissements scolaires et périscolaires, les compagnies de danse, le milieu associatif, etc.

En Auvergne, l'offre de formation est plus complète pour les disciplines réglementées (jazz, contemporain et classique) que pour la danse traditionnelle ou le hip hop.

La formation au diplôme d'État de professeur de danse n'est dispensée actuellement qu'à Aurillac et à Vichy, dans des structures privées. La formation universitaire, de la licence au master professionnels, est concentrée à Clermont-Ferrand.

La formation continue est quant à elle répartie principalement entre ces trois villes, avec cependant deux structures singulières en territoire rural – La Ferme de Trielle dans le Cantal et Regards & Mouvements en Loire/Haute-Loire.

L'environnement

16 compagnies professionnelles ont été recensées en 2007¹⁷ avec une forte augmentation de leur nombre depuis 2002 (de 2 à 16). Elles sont installées pour la plupart dans la région de Clermont-Ferrand, mais aussi d'Aurillac et de Vichy.

Quelques lieux de diffusion sont particulièrement actifs dans la programmation de la danse : la Comédie à Clermont-Ferrand ou l'Opéra de Vichy par exemple. Toutefois, le budget des structures est plus faible que la moyenne nationale à activité égale.

Quelques manifestations donnent une visibilité aux compagnies régionales : les "Confidanses", avec 23 spectacles de danse du Puy-de-Dôme et "A suivre...", festival organisé par La Comédie de Clermont-Ferrand, qui offre un espace aux premières créations de jeunes artistes. Certains spectacles sont par la suite diffusés en région (notamment dans les théâtres partenaires du Puy-en-Velay, d'Aurillac et de Cusset) et hors région.

¹⁷ Source : "État des lieux de la création chorégraphique en Auvergne", Le Transfo 2007



Dans le Cantal, depuis 2007, le festival "36 heures de danse", créé en 2007, rassemble la quasi-totalité des créateurs chorégraphiques d'Auvergne le temps d'un week-end. Il est précédé des "Rencontres chorégraphiques départementales" qui favorisent les échanges artistiques entre amateurs et professionnels. L'ADMD du Cantal édite par ailleurs le guide "Danse(s) en scènes", avec une présentation des résidences, spectacles et rencontres dansées dans le département.

Formations complémentaires hors région

Le **Centre National de la Danse**, en région parisienne et à Lyon : formation pédagogique des artistes chorégraphiques, formation continue des artistes chorégraphiques et des enseignants de la danse, préparation au diplôme d'État de professeur de danse et au Certificat d'aptitude.

Le **Conservatoire national supérieur de musique et danse**, à Paris et à Lyon : préparation du DNESC¹⁸ (danse classique et danse contemporaine).

Les atouts de la filière

- ➔ Deux structures de formation professionnelle diplômante en développement, Espace Pleiade à Vichy et La Manufacture à Aurillac, et des formations universitaires en évolution à l'Université Blaise Pascal.
- ➔ Deux établissements de formation continue attractifs au plan national, La Ferme de Trielle dans le Cantal, Regards & Mouvements en Haute-Loire, et une formation de formateurs pour des enseignants en hip hop qui répond à des besoins en et hors région : Prémudanse.
- ➔ Des compétences spécifiques en danse traditionnelle : CDMDT¹⁹ 63/Les Brayauds, AMTA.
- ➔ Des établissements voisins qui collaborent, notamment à Aurillac et à Clermont-Ferrand.
- ➔ Quelques lieux de diffusion et manifestations qui soutiennent la création régionale.

¹⁸ DNESC : Diplôme national d'études supérieures chorégraphiques

¹⁹ CDMDT : Centre départemental de musiques et danses traditionnelles



Les faiblesses de la filière

- ➔ Concentration des établissements de formation sur les pôles constitués par Clermont-Ferrand, Aurillac et Vichy.
- ➔ Absence d'offre de cycles professionnels dans les conservatoires (DEC²⁰).
- ➔ Manque de coordination de l'offre de formation continue.
- ➔ Sous-qualification des enseignants, dont beaucoup ont une activité professionnelle précaire.
- ➔ Faible offre de formations de formateurs pour les disciplines non réglementées (danse traditionnelle et hip hop).

Premières préconisations

- ❶ Évaluer régulièrement les besoins relatifs à la mise à niveau des formateurs (formation continue), pour planifier des formations adaptées, en concertation avec les différentes structures impliquées**
- ❷ Structurer les trois pôles qui se dessinent sur le territoire à Aurillac, Clermont-Ferrand et Vichy**
- ❸ Valoriser au plan interrégional et national l'offre spécifique de formation (en danse traditionnelle notamment)**

²⁰ DEC : Diplôme d'études chorégraphiques



2.1.3- Le théâtre

Les formations professionnelles en théâtre, incluant les arts du cirque et de la rue, préparent aux métiers d'enseignant, de comédien, acteur, circassien, marionnettiste, manipulateur d'objet, metteur en scène,... Elles mènent à des emplois dans les structures culturelles liées au théâtre, les établissements scolaires et périscolaires, les compagnies artistiques et le milieu associatif.

L'offre de formation en théâtre est globalement peu étoffée en Auvergne. Très peu présente pour les arts du cirque, elle est encore plus faible pour le domaine des arts de la rue, malgré la présence du Festival d'Aurillac.

Le seul diplôme accessible en Auvergne est le Diplôme d'études théâtrales proposé au Conservatoire de Clermont-Ferrand. Il n'existe aujourd'hui aucune offre de formation supérieure. Plusieurs structures sont actives au niveau de la formation continue.

Les quelques structures existantes sont disséminées sur le territoire régional, aucune n'étant présente dans l'Allier.

L'environnement

Sont recensés en Auvergne :

- une centaine de compagnies de théâtre (dont 4 en arts du cirque et 1 en arts de la rue)²¹,
- environ 80 lieux de diffusion et/ou de création,
- cinq manifestations événementielles.

La Comédie – Scène nationale de Clermont-Ferrand, Le Festin – Centre dramatique national de Montluçon, le Théâtre du Puy-en-Velay et le Sémaphore à Cébazat – scènes conventionnées "pour le théâtre d'aujourd'hui", jouent un rôle important dans le soutien à la jeune création régionale.

Parmi les manifestations théâtrales, le Festival international de théâtre de rue d'Aurillac constitue un événement phare pour la région, avec un rayonnement international. Le "off" du festival, qui

²¹ Source : Le Transfo 2007



attire environ 500 compagnies professionnelles et amateurs, représente un véritable tremplin vers la professionnalisation et la reconnaissance professionnelle.

Formations complémentaires hors région

Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, à Paris : forme des comédiens en trois ans, donnant droit à un certificat d'établissement non homologué par l'éducation nationale (= niveau 3) et fait de la formation continue.

ENSATT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre), à Lyon : enseignement supérieur professionnalisant, artistique et technique, théorique et pratique, sanctionné par la délivrance de diplômes homologués (de bac+3 à bac+5).

CNAC (Centre National des Arts du Cirque), à Châlons-en-Champagne, école nationale supérieure des arts du cirque : formation aux réalités du monde du cirque, formation continue, formation de formateurs et préparation au diplôme d'État de professeur de cirque.

FAI AR (Formation avancée et itinérante des arts de la rue), à Marseille : formation supérieure dédiée aux arts de la rue, plus particulièrement à la création en espace public. La formation donne droit à un certificat d'établissement non homologué par l'éducation nationale.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR Arts plastiques et sciences de l'art, Master 2 professionnel - Projets Culturels dans l'Espace Public : première formation universitaire en Europe dédiée à la conception, la production et l'administration de projets artistiques en espace public.



Les atouts de la filière

→ Des nouvelles formations en projet :

- CRD de Montluçon : ouverture d'un département théâtre à la rentrée 2009 dans le cadre de l'aménagement de nouveaux locaux adaptés
- Footsbarn Théâtre en collaboration avec l'Université Blaise Pascal : envisage la création de l'Ecole Footsbarn d'ici 2010/2012
- Regards & Mouvements : étudie une formation itinérante sur 18 mois
- à noter : le Lycée René Descartes de Cournon d'Auvergne souhaite mettre en place une option lourde cirque à la rentrée 2009, qui serait la deuxième de ce type en France

→ Des établissements de formation continue à renommée nationale : Ferme de Trielle, Regards & Mouvements

→ Présence d'établissements phares dans les quatre départements (Scène nationale, CDN, scènes conventionnées "Théâtre d'aujourd'hui", Festival international de théâtre de rue)

→ Présence de compagnies (théâtre et théâtre de rue) ayant des compétences de formateurs : Brut de Béton production, Ecart Théâtre, Footsbarn Théâtre, Teatro del Silencio, Cie Euphoric Mouvance, Le petit théâtre Dakote, Théâtre Parenthèse, Cie Entr'act, ...

Les faiblesses de la filière

→ Peu de formations diplômantes et absence de formation supérieure

→ Absence de formation dans le domaine du théâtre de rue

→ Mauvaise valorisation de l'offre existante

Premières préconisations

- ❶ **Structurer l'offre de formation dans l'Allier, à partir des projets du Conservatoire de Montluçon et du Footsbarn Théâtre avec l'Université Blaise Pascal, en associant d'autres acteurs locaux**



2.2- Les métiers de l'image

A la suite de l'état des lieux, nous regroupons ici les secteurs, jusqu'alors distincts, des "arts visuels" (arts plastiques, photographie, graphisme) et des "métiers de l'image et du son" (audiovisuel, imagerie numérique, multimédia).

L'offre de formation dans ces domaines est en effet assez restreinte sur le territoire et de nombreuses passerelles existent entre ces deux secteurs au niveau des formations (un étudiant en BTS²² Communication graphique peut postuler en licence professionnelle Multimédia) et des débouchés professionnels (un diplômé d'école d'art peut travailler dans une société de production audiovisuelle).

Par ailleurs, il convient de préciser que certaines formations sont quelque peu à la marge du champ de l'étude, car elles préparent davantage à des métiers dans les secteurs techniques qu'artistiques. Même si leur place est minorée, ces formations ont toutefois été conservées dans l'état des lieux et l'analyse, pour différentes raisons :

- DUT SRC²³ de Vichy, repéré par l'association Sauve Qui Peut Le Court Métrage,
- DUT et licence professionnelle "Imagerie numérique" au Puy-en-Velay, avec des applications dans les domaines des jeux vidéo, de l'animation et du multimédia.

A l'heure actuelle, les formations sont concentrées dans trois zones :

- au Puy-en-Velay en Haute-Loire, pour l'audiovisuel et le multimédia,
- dans l'agglomération de Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme, pour les arts visuels et le multimédia,
- à Aurillac dans le Cantal, avec une filière de formation courte spécialisée en communication visuelle et multimédia.

Un quatrième pôle tend à se développer à Vichy dans l'Allier, avec une formation audiovisuelle qui s'ajoutera à celle existante en multimédia.

La quantité de formations dans les différentes filières est très variable, mais à mettre en regard avec les débouchés potentiels dans certains secteurs.

Les domaines du graphisme et du multimédia sont bien dotés, avec la possibilité de suivre un cursus de formation complet en Auvergne. Seul un établissement délivre un diplôme en photographie, de même pour les arts plastiques ou l'imagerie numérique.

²² BTS : Brevet de technicien supérieur (niveau III)

²³ DUT SRC : DUT Services et réseaux de communication



L'offre de formation aux métiers de l'audiovisuel est, quant à elle, en plein essor, avec depuis la rentrée 2007, deux formations initiales supérieures spécifiques. La formation universitaire tend également à se développer avec la mise en place en 2010 de deux licences professionnelles, l'une axée sur la réalisation audiovisuelle et l'autre, sur la gestion des activités cinématographiques.

L'environnement

Selon les secteurs, quelques éléments chiffrés peuvent être avancés :

- 63 structures (audiovisuel de création et de commande, édition/distribution, prestations techniques, chaînes de télévision) recensées en 2005 dans l'audiovisuel en Auvergne²⁴ ;
- 197 artistes plasticiens²⁵ ainsi qu'une dizaine de lieux de diffusion et/ou de résidences comptabilisés sur le territoire.

L'Auvergne dispose d'un environnement culturel attractif dans le domaine de l'image avec des manifestations fortes ou en émergence : Festival international du court-métrage, Plein la bobine et Traces de Vie (cinéma), Vidéoformes (vidéo, multimédia), Les Arts en ballade et Chemin d'art (arts plastiques) ou encore Nicéphore (photographie).

Toutefois, si l'on s'attache à observer les différents domaines représentés sous l'appellation "image", on constate la place mineure qu'occupent les arts plastiques et la photographie en Auvergne pour la formation ou la diffusion : une seule école d'art dans la région et peu de structures de diffusion, ce qui rend difficile l'intégration professionnelle des jeunes artistes.

Dans le milieu professionnel, deux initiatives transversales de structuration ont été lancées, en sus du pôle audiovisuel que constitue l'association Sauve Qui Peut le Court Métrage :

- "le pôle Image", piloté par l'ESACC, réunit à l'échelle de Clermont Communauté les acteurs intervenant dans les différentes dimensions de l'image (arts plastiques, cinéma, multimédia, photographie) ;
- le "Réseau Audiovisuel du Massif central" fédère les professionnels de la filière (producteurs, créateurs, diffuseurs, prestataires techniques) à l'échelle du Massif central.

²⁴ Source : Étude "Audiovisuel dans l'Espace Central", ADIMAC 2005

²⁵ Source : Sécurité Sociale/Maison de artistes 2004 pour une étude de la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens (FRAAP)



Formations complémentaires hors région

L'Université Stendhal/Grenoble III : master 2 professionnel "Documentaire de création" options Réalisation ou Production, en partenariat avec l'association Ardèche Images (organisatrice des États généraux du documentaire).

L'École supérieure d'audiovisuel rattachée à l'Université Toulouse II : master 2 professionnel "Études audiovisuelles".

Le Centre Européen de Formation à la Production de Films (CEFPF) à Paris : formations professionnelles portant sur l'ensemble des mécanismes de la production du cinéma et de l'audiovisuel.

Les atouts de la filière

→ L'ensemble des filières de formation en communication graphique et multimédia (filière courte) est représenté, en formation initiale et continue, avec des établissements publics et privés, et des débouchés professionnels sur le territoire.

→ Une école d'art généraliste qui forme aux différentes facettes de l'image (arts visuels, photographie, audiovisuel, multimédia) et est chargée d'une mission structurante à l'échelle de Clermont Communauté.

→ Le cursus de formation spécialisé en "Imagerie numérique", avec l'accent mis sur l'apprentissage, jouit d'une bonne réputation au niveau national.

→ L'existence du BTS Métiers de l'audiovisuel permet aux étudiants d'acquérir une première base dans les différents secteurs de l'audiovisuel : réalisation, production, régie, montage.

→ Une formation continue diplômante et qualifiante présente dans tous les secteurs de l'image.

→ Une volonté des professionnels de structurer et de valoriser le secteur de l'audiovisuel à l'échelle du Massif central et donc de participer aux réflexions sur la formation.



Les faiblesses de la filière

- Il n'existe pas d'organisme de structuration de la filière (sur le modèle du Transfo missionné pour jouer ce rôle dans le spectacle vivant).
- Il n'existe pas de réels contacts, ni de concertation entre les acteurs de la formation dans la filière image, notamment entre les différents départements, dû à l'éloignement géographique.
- Place mineure des arts plastiques en Auvergne pour la formation ou la diffusion, et qui plus est concentrée dans le Puy-de-Dôme : une seule école d'art dans la région et peu de structures de diffusion, ce qui rend difficile l'intégration professionnelle des jeunes artistes.
- La formation universitaire audiovisuelle est à l'heure actuelle quasi inexistante, le cursus "Arts du spectacle" reste très théorique même s'il existe des ateliers de pratique audiovisuelle.
- Le Puy-de-Dôme est peu doté en formation initiale publique dans le multimédia : l'offre de formation n'est accessible qu'à partir du niveau II.
- Des débouchés professionnels sur le territoire auvergnat relativement faibles et concentrés dans le Puy-de-Dôme : les étudiants en apprentissage effectuent leurs stages principalement hors région (région privilégiée : Rhône-Alpes).

Premières préconisations

- ① Évaluer les besoins de formation pour planifier des formations adaptées**
- ② Sur le modèle de la mission confiée au Transfo pour le spectacle vivant, organiser la structuration de la filière cinéma/audiovisuel**
- ③ Rassembler les porteurs de différentes initiatives (Pôle Image, Réseau Audiovisuel du Massif central), afin de les mettre en cohérence**
- ④ Capitaliser sur les manifestations d'envergure nationale ou internationale et favoriser la mise en place de modules de formation pendant leur déroulement**



2.3- Les métiers du patrimoine

Cette appellation regroupe des métiers très divers. Il s'agit à la fois du travail de la pierre, de l'architecture, de l'histoire de l'art et du tourisme – pour sa partie liée au patrimoine.

Malgré ces facettes multiples, les formations aux métiers du patrimoine sont relativement peu nombreuses en Auvergne et sont concentrées dans le Puy-de-Dôme : l'École d'Art Appliqué à l'Architecture de Volvic (EDAAAV, ex-EDAV) pour la pierre, l'École Nationale Supérieure d'Architecture à Clermont-Ferrand et le Lycée Gilbert Romme de Riom pour l'architecture, l'Université Blaise Pascal pour l'histoire de l'art et le tourisme, l'Université d'Auvergne pour un master droit/histoire de l'art. Seule une formation d'infographiste pour l'architecture est disponible en Haute-Loire.

Le niveau de ces formations est également très variable : du CAP pour les métiers de la pierre jusqu'au master en histoire de l'art.

Des modules courts de formation continue sont proposés à l'Ecole d'Architecture et à l'Université Blaise Pascal (tourisme) et une formation de quatre mois a été créée récemment à l'EDAAAV de Volvic (restauration du patrimoine).

L'environnement

Dans une région marquée par un important patrimoine bâti en pierre, les professionnels de la pierre travaillent dans le bâtiment (construction et restauration), les espaces publics, mais aussi les entreprises funéraires. Une étude menée en 2006 par le directeur de l'EDAAAV faisait ressortir la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur, mais aussi de candidats pour les formations.

En ce qui concerne l'architecture, il semble que les diplômés de l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand travaillent majoritairement en Auvergne.



Les atouts de la filière

- L'EDAAAV²⁶ : issu d'un savoir-faire régional ancien, l'établissement est porteur d'un projet de développement interrégional structurant, qui s'inscrit dans une politique régionale de valorisation du patrimoine.
- L'ENSA²⁷ de Clermont-Ferrand : son cursus ouvert à la restauration du patrimoine et la conception ou la restauration d'espaces culturels lui permet de répondre aux besoins régionaux. Elle attire les étudiants des régions limitrophes.
- Des formations universitaires qui peuvent fournir des cadres aptes à porter la politique régionale aux plans culturel, touristique ou de l'aménagement du territoire.
- Dans la filière de l'architecture, un éventail de formations allant du BEP²⁸ (niveau V) au DA²⁹ (niveau I), en passant par un bac et une licence professionnels.
- Des besoins nombreux en Auvergne dans les domaines liés au patrimoine, en terme de restauration, construction ou de valorisation des territoires, mais aussi d'animation ou de médiation.

Les faiblesses de la filière

- Concentration des établissements dans le Puy-de-Dôme.
- Manque de candidats pour la formation aux métiers de la pierre.

Premières préconisations

- ❶ Fédérer les acteurs locaux et interrégionaux autour du projet de création par l'EDAAAV d'un Pôle Pierre à l'échelle du Massif central, permettant notamment de valoriser et consolider cette offre de formation spécifique**
- ❷ Encourager la formation continue sur le territoire, notamment sur le sujet de la restauration du patrimoine, en lien avec les professionnels**

²⁶ EDAAAV : École d'Art Appliqué à l'Architecture de Volvic

²⁷ ENSA : École Nationale Supérieure d'Architecture

²⁸ BEP : Brevet d'études professionnelles

²⁹ DA : Diplôme d'État en architecture



2.4- Les métiers d'art

2.4.1- Le bois

Les formations aux métiers d'art dans le domaine du bois concernent uniquement les métiers d'ébéniste et de marqueteur. Ceux-ci exercent leur activité comme artisans d'art ou au sein d'entreprises de la filière du bâtiment. Même s'ils ne sont qu'un infime maillon de cette filière, les artisans du bois possèdent un savoir-faire précieux et véhiculent une image de marque valorisante.

L'offre de formation à ces métiers en Auvergne est cohérente, puisqu'elle va du CAP au BTMS, dont il faut rappeler qu'il est actuellement unique en France.

Deux pôles se dégagent nettement, l'un en Haute-Loire, l'autre dans le Cantal, seul un CAP d'ébéniste étant proposé à Clermont-Ferrand :

- à l'IFP 43 de Bains : CAP ébénisterie et CAP marqueterie, BTM³⁰ ébénisterie et BTMS mention restauration et restauration mobilier contemporain,
- au Lycée Joseph Constant de Murat : CAP ébénisterie et CAP marqueterie, bac professionnel ébénisterie,
- au Lycée Roger Claustres de Clermont-Ferrand : CAP ébénisterie.

Nombre d'artisans d'art installés en Auvergne se sont formés hors de ce circuit, pour les métiers du bois comme pour d'autres métiers d'art, la facture instrumentale par exemple. Certains, souvent les plus côtés, ont étudié dans des écoles d'art ou des écoles spécialisées, comme l'Ecole Boulle. Mais de nombreuses personnes privilégient la transmission du savoir-faire par un artisan, auprès duquel elles vont apprendre le métier.

L'environnement

La Chambre des métiers de Haute-Loire, très active au plan départemental, participe à un travail de recensement régional des professionnels des métiers d'art (artisans et artistes) : dans son répertoire qui compte 900 noms, on trouve 120 ébénistes ou menuisiers. La SEMA³¹ répertorie pour sa part seulement 12 artisans d'art en Auvergne dans le domaine du bois, dont 5 en Haute-Loire.

³⁰ BTM : Brevet technique des métiers (niveau III)

³¹ SEMA : Société d'encouragement aux métiers d'art



Le secteur du bâtiment offre des emplois qui restent cependant limités par un marché assez étroit et concernent davantage les menuisiers et les charpentiers.

Les atouts de la filière

- Un schéma de formation cohérent : CAP / Bac pro / BTM / BTMS, avec une offre unique en France : le BTMS mention Restauration et Restauration mobilier contemporain
- Deux pôles actifs, à Murat dans le Cantal et à Bains en Haute-Loire, appuyés sur une tradition ancienne du bois
- Le soutien aux artisans d'art apporté notamment par la Chambre des métiers et le Conseil général de Haute-Loire (communication, aide à l'installation)
- La création en 2004 d'un Pôle de compétences des métiers d'art sur le plateau de la Chaise-Dieu, Casa d'art, à l'initiative de 8 artisans, dont un sculpteur sur bois et un charpentier, qui mènent des actions communes (communication, stages, réalisations collectives)

Les faiblesses de la filière

- Difficulté pour les élèves en CAP ébénisterie à trouver des lieux de stage
- Peu de débouchés dans l'artisanat d'art
- Des débouchés dans le bâtiment limités par les budgets disponibles : surcoût lié à l'intervention d'un artisan d'art et baisse des aides publiques pour la restauration
- Peu de relations entre les professionnels et les structures de formation

Premières préconisations

- ① Soutenir cette filière emblématique de la région en mutualisant les compétences des deux pôles régionaux de Murat et Bains**
- ② Valoriser le savoir-faire de la filière (rapprochement entre artisans et établissements de formation, accompagnement des élèves à l'issue de leur formation)**



2.4.2- Les arts appliqués

Les formations aux arts appliqués concernent en Auvergne les métiers du verre et ceux du design, ainsi que la ferronnerie et la tapisserie d'ameublement d'art. De façon subsidiaire, nous mentionnerons également ici la coutellerie.

Une fois n'est pas coutume, l'offre de formation est très forte dans l'Allier, autour du pôle que constitue à lui seul le Lycée Jean Monnet à Moulins/Yzeure, pour le verre, le design et la ferronnerie d'art, avec un cursus allant du CAP à la licence professionnelle, cette dernière en partenariat avec l'IUT de Montluçon. Ce lycée est le seul en France à bénéficier de l'appellation Lycée des métiers du verre, même si celui de Sarrebourg en Lorraine prépare également à ces métiers.

L'offre est plus réduite dans le Puy-de-Dôme, mais variée (design à Cournon, tapisserie d'ameublement à Riom et coutellerie à Thiers), plus courte encore dans le Cantal (arts appliqués et design d'espace) et nulle en Haute-Loire.

L'environnement

Les élèves du Lycée Jean Monnet d'Yzeure, venus de la France entière, trouvent des emplois dans les cristalleries les plus réputées (Baccarat, Lalique, ...) ou dans les industries du verre (Saint Gobain). Le DMA, créé en 2007, ouvre vers des emplois liés à l'utilisation du verre dans l'architecture.

Les élèves ne s'installent pas comme artisan avant d'avoir acquis plusieurs années d'expérience et 60% de ceux ayant obtenu le BTS Design de produits poursuivent leurs études.

Les diplômés en ferronnerie semblent ne pas rencontrer de problème d'emploi.

Concernant la tapisserie d'ameublement, la SEMA répertorie 4 artisans d'art en Auvergne seulement – alors que le Lycée Marie Laurencin à Riom fournit chaque année environ 10 diplômés du bac professionnel et 20 du CAP.

Enfin, la SEMA compte 4 couteliers d'art dans le Puy-de-Dôme, à proximité avec la tradition coutelière de Thiers et le CAP préparé au CFAI³².

³² CFAI : Centre de formation des apprentis de l'Industrie



Les atouts de la filière

- Un établissement de formation reconnu : le Lycée Jean Monnet à Moulins/Yzeure, avec un cursus de formation allant du CAP à la licence professionnelle (avec l'IUT de Montluçon)
- Des métiers dont la tradition est solidement ancrée régionalement : le verre, la coutellerie, la ferronnerie
- Le soutien aux artisans d'art apporté notamment par la Chambre des métiers et le Conseil général de Haute-Loire (communication, aide à l'installation) et le Pôle de compétences des métiers d'art du plateau de la Chaise-Dieu, Casa d'art, initié par plusieurs artisans
- Des liens solides avec le secteur professionnel (cristallerie, industrie du verre) et des ouvertures vers l'architecture intérieure (avec le DMA et la licence professionnelle), en ce qui concerne le Lycée Jean Monnet

Les faiblesses de la filière

- Peu de débouchés dans l'artisanat d'art
- Des secteurs d'activité, le verre et la coutellerie, dont la pérennité régionale n'est pas garantie

Premières préconisations

- ❶ **Fédérer un réseau des arts appliqués en Auvergne autour du Lycée Jean Monnet d'Yzeure et d'autres acteurs régionaux, afin de valoriser ces compétences régionales (arts appliqués, verre, coutellerie, ferronnerie) au plan national**
- ❷ **Valoriser le savoir-faire de la filière (rapprochement entre artisans et établissements de formation, accompagnement des élèves à l'issue de leur formation)**



2.5- Les métiers de la mode

L'offre de formation aux métiers de la mode est structurée en Auvergne autour de cinq lycées professionnels préparant au CAP, au BEP ou au Bac pro, répartis dans le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

Le secteur est marqué par ailleurs par une spécificité dentelière de la ville du Puy-en-Velay avec un CAP unique sur le territoire national, accueilli depuis sa création par le Lycée Jean Monnet, en collaboration avec le Conservatoire des métiers d'Art, l'Institut de recherche, Innovation et développement des Art textiles/Centre d'Enseignement de la Dentelle au Fuseau (IRIDAT/CEDF).

L'Allier, s'il ne possède pas de lycée dans le domaine de la mode, abrite le Centre National du Costume de Scène de Moulins, avec lequel les établissements de formation de la région pourraient développer des partenariats.

L'environnement

Les formations aux métiers de la mode préparent à des emplois très diversifiés mais, bien souvent, peu reconnus ou gratifiants comme les services de retouches en boutique.

Néanmoins, il faut remarquer la formation en stage auprès d'Hermès pour les 12 élèves de CAP du Lycée Marie Laurencin de Riom, section maroquinerie de luxe, qui sont embauchés quasi systématiquement, si leur intégration dans les équipes permanentes de salariés s'est bien passée. Le Lycée Desaix de Saint-Eloy-les-Mines trouve pour sa part quelques places pour des stages au sein des ateliers Vuitton.

Pour le CAP "Métiers de la Dentelle" plusieurs grands couturiers font appel à ce savoir-faire. On peut espérer que les élèves formés au Lycée Jean Monnet du Puy-en-Velay seraient susceptibles de rejoindre les grandes maisons parisiennes.



Les atouts de la filière "Dentelle au Fuseau"

Les arts de la dentelle relèvent de savoir-faire patrimoniaux. Ils ont aujourd'hui une valeur qualitative et créative dans les métiers de la mode – la haute-couture notamment –, de la décoration. Le Puy-en-Velay constitue l'un des huit sites nationaux spécialisés dans ce métier. Le premier CAP de la dentelle a été créé en 1978, le Brevet des métiers d'art, de niveau IV en 2007.

Les atouts de la filière "Maroquinerie de luxe"

Le partenariat mené par le Lycée Marie Laurencin de Riom avec Hermès.

Les atouts de la filière "Mode et industries connexes"

Dans le domaine de la mode, le Lycée Marie Laurencin travaille avec la plupart des grands organismes de spectacle en France (Comédie française, Théâtre de la Ville de Paris, Capitole de Toulouse, etc.) et plus de 200 entreprises de la région. La proximité géographique avec le CNCS³³ de Moulins pourrait permettre la mise en place d'un partenariat.

Le Lycée Raymond Cortat d'Aurillac a conclu un partenariat artistique avec l'association Eclat, organisatrice du festival international du Théâtre de rue pour la création de costumes réalisée par les élèves en collaboration avec une costumière professionnelle.

Les faiblesses de la filière

- ➔ La fermeture envisagée pour les sections de CAP et BEP "couture flou" des lycées Jean Monnet du Puy-en-Velay et Raymond Cortat d'Aurillac
- ➔ La difficulté de la mise en place d'une formation "Métiers de la dentelle" au Lycée Jean Monnet
- ➔ Des débouchés parfois improbables
- ➔ Un manque de visibilité et de notoriété du CNCS de Moulins et un plan de formation qui tarde à se mettre en place. Pas de lieu d'accueil pour les stagiaires.

Premières préconisations

- ① Soutenir la filière des métiers de la mode, notamment la dentelle et la maroquinerie de luxe**
- ② Mettre en réseau les différents établissements de formation de la région et les rapprocher des institutions culturelles**

³³ CNCS : Centre national du costume de scène



2.6- Les métiers du livre

Les formations aux métiers du livre préparent à des emplois dans les bibliothèques, l'édition, les librairies, les manifestations littéraires, etc. Les nouvelles technologies y sont désormais très présentes en qualité d'outils techniques et de diffusion.

L'une des particularités de ce secteur est que les emplois dans les bibliothèques relèvent de la fonction publique – d'État ou territoriale. Les agents territoriaux, les plus nombreux, travaillent dans les bibliothèques municipales ou de communauté de communes et dans les bibliothèques départementales de prêt. Les conservateurs d'État peuvent exercer dans les bibliothèques municipales de première catégorie (en Auvergne : Clermont-Ferrand et Moulins).

L'offre de formation aux métiers du livre est bien structurée en Auvergne, avec une large offre (de la licence au master) à l'Université Blaise Pascal et de nombreuses propositions en formation continue. Certaines formations préparent aux concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

La répartition géographique des structures de formation est variable. La formation universitaire est concentrée à Clermont-Ferrand, alors que les formations continues forment un maillage diffus sur le territoire régional quoique renforcé à Clermont-Ferrand.

L'environnement

Le Transfo a mené en 2007 un travail de recensement des acteurs de la chaîne du livre qui donne des indications sur les débouchés potentiels en région :

- 54 éditeurs,
- 30 imprimeurs,
- 268 bibliothèques et médiathèques,
- 224 librairies et autres points de vente du livre (hors supermarchés).



Le Département des Métiers du livre a mené en 2006 une enquête portant sur trois promotions d'étudiants (120 au total) entre 2002 et 2005. Elle nous apprend que 32% poursuivaient ou reprenaient des études et que 53% avaient un emploi dans le secteur public (fonctions annoncées : assistant de conservation du patrimoine, videothécaire/bibliothécaire, médiateur culturel, agent territorial du patrimoine, documentaliste). 60% travaillaient en Auvergne.

Formations complémentaires hors région

L'ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), à Villeurbanne, forme les conservateurs et les bibliothécaires de la fonction publique d'État.

L'ENACT (Ecole nationale d'application des cadres territoriaux), dans ses quatre établissements de Montpellier, Angers, Nancy et Dunkerque, forme les bibliothécaires territoriaux, en collaboration avec l'ENSSIB.

L'INTD (Institut national des techniques de la documentation), à Paris, forme aux techniques de la documentation.

L'ASFORED, à Paris, forme aux métiers de l'édition et propose un mastère «Management de l'édition" en partenariat avec l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

L'ABF (Association des bibliothécaires de France) prépare au diplôme d'auxiliaire de bibliothèque (niveau V), à Paris et dans plusieurs centres régionaux (Blois, Poitiers, Mâcon pour les plus proches).

Les atouts de la filière

→ Une filière de formation universitaire cohérente, de la licence (niveau II) au master (niveau I), ouverte sur les métiers du livre et du multimédia, la documentation et l'édition

→ Une large offre de formation continue, diffuse sur le territoire

→ Des établissements répondant aux besoins de formation de publics divers :

→ Un secteur marchand actif et des réseaux qui maillent le territoire : librairies (avec notamment un réseau de 27 libraires indépendants, LIRA), éditeurs, imprimeurs, manifestations littéraires, bibliothèques, ...



Les faiblesses de la filière

- Forte concentration des formations à Clermont-Ferrand
- Déficit de formations de niveau IV (niveau bac) ou V (avant le bac)
- Un cursus peu lisible au sein de l'Université Blaise Pascal
- Une répartition des missions floue entre le Département des métiers du livre de l'Université Blaise Pascal et le CRFCB³⁴
- Des contenus de formation insuffisamment transversaux, peu ouverts sur les publics éloignés du livre ou peu innovants
- Pas de formation dans les métiers de la reliure et de la restauration
- Déficit en formation de discothécaire

Premières préconisations

- ❶ Compléter l'offre de formation aux niveaux IV et V**
- ❷ Rendre l'offre de formation continue plus cohérente en jouant la complémentarité, notamment entre le CNFPT³⁵, Le Transfo et le CEMEA³⁶**

³⁴ CRFCB : Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation

³⁵ CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

³⁶ CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active



2.7- Les métiers de la culture

Les métiers de la culture se caractérisent par leur transversalité : ils concernent tous les domaines artistiques et culturels évoqués dans le cadre de l'étude (spectacle vivant, audiovisuel, arts visuels, patrimoine, livre) dans tous types de structures (lieu de diffusion, structure de création et de production, musée, bibliothèque). Deux types d'activités se distinguent : les métiers de l'administration et de la médiation (gestion de structure culturelle, développement des publics, etc.) et les métiers techniques (régie, costumes, etc.).

Les formations aux métiers de la culture suivent donc naturellement cette distinction.

Sur la région Auvergne, force est de constater que l'offre de formation est faible et peu structurée aujourd'hui, mais elle tend à se développer.

Seule la filière de la médiation/animation est relativement bien dotée en formation initiale, complétée par une offre en formation continue.

Concernant l'administration culturelle, l'unique parcours existant est axé sur les métiers de l'audiovisuel, au Puy-en-Velay.

Dans le domaine technique, l'offre est limitée aux cursus dans les métiers du son et l'exploitation des équipements, destinés avant tout à l'audiovisuel, proposés au Puy-en-Velay et à un diplôme en technique d'habillage préparé à Riom.

La formation continue se limite à l'offre du Transfo et du CNFPT, avec des modules de formation pour les métiers administratifs et techniques.

L'environnement

Sur le terrain, il ressort que les personnes en activité dans les métiers de la culture sont assez peu formées, qu'il s'agisse d'administratifs ou de techniciens, surtout dans les petites structures.

Cette lacune en formation s'explique par l'évolution des postes dans certains établissements et par une politique de développement d'équipements culturels sur le territoire (salles de spectacles, studios d'enregistrement, etc.) : les bibliothécaires en zone rurale se voient désormais chargés de



missions d'animation culturelle et d'organisation de manifestations, un technicien municipal devient régisseur d'une salle de spectacle.

Ce constat est également lié au faible nombre de structures de création professionnelles (théâtre, danse, musique) et avec le mode de fonctionnement de certains domaines artistiques (les musiques actuelles constituent un secteur d'autodidactes, que ce soit pour la création, l'autoproduction, etc.). Les initiatives en matière culturelle relèvent en effet encore souvent de la volonté de passionnés, souvent bénévoles.

Enfin, deux autres facteurs sont à prendre en compte : le manque d'information sur les opportunités de formation et le manque de temps à consacrer à la formation, notamment dans les équipes à petit effectif.

Formations complémentaires hors région

L'Université de Limoges : DEUST³⁷ "Métiers de la culture" à la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

L'ESC Dijon Bourgogne : mastère spécialisé "Management des Entreprises Culturelles".

CAPERIA dans l'Indre-et-Loire : modules de formation "Gestion d'activités artistiques et culturelles", pour le spectacle vivant et les arts visuels, et "Techniques son et éclairage".

L'ENSATT³⁸ à Lyon : mastère spécialisé "Directeurs Techniques du Spectacle Vivant", formations initiales et continue diplômantes dans les domaines techniques (régie lumière et son, costume) et de l'administration.

GRIM EDIF à Lyon (École supérieure des techniques du spectacle) : formations de "Régisseur son, lumière, plateau" et de "Technicien polyvalent son et lumière".

L'IGTS³⁹ à Grenoble : formation en alternance de "Technicien du spectacle vivant", option son ou lumière, diplômante de niveau IV.

³⁷ DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

³⁸ ENSATT : École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre

³⁹ IGTS : Institut Général des Techniques du Spectacle



Les atouts de la filière

- La présence d'acteurs structurants de terrain (Le Transfo, Fédération des MJC⁴⁰, agences culturelles départementales, CEMEA) permet de faire remonter les besoins en formation.
- Une filière universitaire en développement dans le domaine de l'administration culturelle avec des cursus à venir sur la période 2008-2010.
- Les formations existantes sont toutes accessibles en formation continue.
- Des ressources formatives pointues dans les régions limitrophes.
- Quelques professionnels sont déjà constitués en réseau (chargés de diffusion, animateurs de studios de répétition) .

Les faiblesses de la filière

- Une offre de formation très faible dans ces domaines, sauf pour les métiers de la médiation.
- Il n'existe pas de réels contacts, ni de concertation entre les acteurs de la formation.
- Déficit en formation continue pointue.
- Les personnes en activité dans les métiers de la culture manquent de qualification, notamment dans le domaine technique.

Premières préconisations

- ❶ Évaluer les besoins, pour planifier des formations adaptées, en concertation avec les différentes structures de formation impliquées**
- ❷ Mutualiser les compétences des différentes structures de formation**
- ❸ Encourager la structuration des professionnels en réseau**

⁴⁰ MJC : Maison des jeunes et de la culture

3- L'ACCÈS À LA FORMATION EN AUVERGNE

3.1- L'information des publics

Tout au long du travail de recensement mené dans la première phase de cette étude, nous avons été confrontés très concrètement à la difficulté de s'informer sur les formations existantes.

Le constat que nous avons tiré de cette expérience est que s'informer et s'orienter n'est pas facilité par l'accumulation des sources potentielles d'information. Nous avons rencontré des difficultés de divers ordres, notamment avec les sites internet :

- manque de clarté,
- informations erronées,
- sites incomplets, non mis à jour ou au contraire en perpétuel mouvement.

Les documents papier nous ont paru souvent plus clairs, mais reproduisent le cas échéant les mêmes informations erronées que leurs équivalents internet et leur mise à jour est évidemment impossible au-delà de leur rythme de parution, généralement annuel.

Les établissements de formation et certains services spécialisés dans l'information et l'orientation apportent fort heureusement des réponses plus claires et précises. Mais les rencontrer suppose plus de temps et de déplacements.

Il est donc primordial, avant même toute action pour améliorer l'offre de formation régionale, de faciliter l'accès à l'information pour tous, en utilisant l'outil internet et les supports papier, mais en mettant aussi en synergie les différentes personnes ou structures ressources de la région.

Premières préconisations

- ➊ Rendre l'information sur l'offre de formation plus lisible et plus accessible sur le territoire**
- ➋ Mutualiser les compétences des différentes structures de formation et veiller à la complémentarité des offres**



3.2- Le point sur différents dispositifs

3.2.1- L'apprentissage

La formation par apprentissage est l'un des domaines de compétence du Conseil régional, qui intervient par le biais d'aides versées aux centres de formation et aux employeurs. Les apprentis des secteurs visés par l'étude se retrouvent principalement dans les métiers de la pierre, du bois, du verre et de l'audiovisuel. Mais ils représentent un effectif modeste : l'aide à l'apprentissage versée par le conseil régional en 2007 a par exemple concerné 17 élèves des CAP Tailleur et Graveur de pierre à l'EDAAAV, 68 pour les CAP, BTM et BTMS Ébénisterie de l'IFP 43.

Les établissements de formation auxquels appartiennent ces apprentis sont des pôles actifs au plan régional : IFP 43 à Bains en Haute-Loire, EDAAAV à Volvic et Lycée Marie Laurencin à Riom dans le Puy-de-Dôme, Lycée Jean Monnet à Yzeure dans l'Allier et Lycée Charles et Adrien Dupuy au Puy-en-Velay.

Nous avons noté une remarque de Marc BOIZOT (IFP 43) concernant les élèves diplômés du CAP Ébénisterie qui trouveraient moins facilement un emploi que ceux dotés du BTM, et souvent hors des compétences acquises.

L'apprentissage au niveau de l'enseignement supérieur semble encore peu développé dans les secteurs concernés par l'étude.

Premières préconisations

- ❶ Favoriser la poursuite de l'apprentissage au-delà du CAP, jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur**
- ❷ Évaluer si l'apprentissage est adapté aux besoins et à la formation dans le domaine du spectacle vivant, en comparaison avec d'autres dispositifs (contrat de professionnalisation, formation continue, formation professionnelle des demandeurs d'emploi)**

3.2.2- La formation tout au long de la vie

Il s'agit ici de formation continue à vocation professionnalisante, même si elle s'adresse parfois à des amateurs. Notons que la quasi-totalité des formations universitaires est accessible en formation continue.

La formation continue est globalement très présente dans toutes les disciplines étudiées, mais elle est particulièrement riche et variée :

- pour la musique, avec certaines formations à des niveaux très pointus (master-classes de direction d'orchestre avec l'Orchestre d'Auvergne, ateliers jazz au Conservatoire de Clermont pour pianistes confirmés),
- pour la danse ou le théâtre avec des lieux originaux souvent identifiés au plan national par les professionnels (Ferme de Trielle pour la danse, Regards & Mouvements pour le cirque),
- pour les métiers du livre, avec une offre proposée au sein des bibliothèques de prêt, du CRFCB et du CNFPT, aux professionnels salariés ou bénévoles,
- pour les métiers de l'image et du son ou du multimédia, caractérisés par la présence de plusieurs établissements privés (ARIES ou ITI⁴¹ à Clermont, ABC Info en Haute-Loire).

Certains établissements rencontrent des difficultés dans la mise en place d'une filière de formation continue en parallèle avec la formation initiale. Il peut s'agir d'un manque de locaux ou d'enseignants, comme c'est le cas de l'IFP 43 pour l'ébénisterie.

D'autres proposent une offre récente ou en développement, comme c'est le cas pour l'Ecole d'Architecture depuis 2004, pour le Transfo depuis 2006 ou pour le Centre National du Costume de Scène à Moulins, dont la réflexion est toujours en cours.

Si le territoire est plutôt bien irrigué en terme de formation continue, des problèmes se posent pour des raisons géographiques (qui entraînent par ailleurs des coûts et une perte de temps) et surtout de manque de lisibilité des différentes offres.

⁴¹ ITI : Institut technique d'infographie



Premières préconisations

- ① Rendre plus lisible et accessible l'offre de formation continue**
- ② S'assurer de la complémentarité des propositions**
- ③ Renforcer les relations avec des organismes tels que l'AFDAS ou le CNFPT pour mutualiser les propositions**

3.2.3- La validation des acquis de l'expérience (VAE)

19 points conseils en VAE sont répartis sur le territoire régional, permettant au plus grand nombre d'y accéder.

Le CARIF OREF Auvergne – Centre de ressources VAE, dispose de statistiques concernant la VAE depuis 2005, mais il a encore peu de recul sur les validations effectivement obtenues, le processus, qui comprend plusieurs étapes, pouvant s'étendre sur près de 18 mois.

Ses statistiques font cependant apparaître clairement que les domaines visés par l'étude sont quasiment absents du dispositif, correspondant à seulement 2% des demandes enregistrées en 2006 (29 sur un total de 1641 demandes).

La VAE nous paraît adaptée dans le cas de professionnels expérimentés mais peu diplômés, désireux de valider leur pratique par l'obtention d'un diplôme. Le manque de qualification des personnes dans un certain nombre de secteurs de l'étude rend inapproprié le recours à la VAE.

Premières préconisations

- ❶ **Inciter les professionnels expérimentés mais peu diplômés à entrer dans le processus de la VAE dans un but de requalification de leur pratique en priorisant certains secteurs (danse, musique, livre)**
- ❷ **Apporter une aide à la mobilité aux personnes sans emploi**

4- LES RÉSEAUX RÉGIONAUX, INTERRÉGIONAUX, NATIONAUX, INTERNATIONAUX

Les réseaux que nous allons évoquer dans ce chapitre peuvent être plus ou moins formels. Ils concernent les relations entre établissements de formation, mais aussi avec le secteur professionnel (manifestations culturelles, lieux de diffusion, entreprises, etc.). Les flux d'élèves vers l'Auvergne ou au contraire vers l'extérieur sont également mentionnés dans ce chapitre.

4.1- Les réseaux régionaux

Les relations entre établissements de formation et avec les professionnels de leur secteur sont nombreuses, comme nous avons pu le voir dans l'état des lieux de chaque discipline. Elles se nouent au plan local, départemental, mais également au plan régional. Certains réseaux existent de fait, comme c'est le cas autour de chacune des bibliothèques départementales de prêt.

Le Transfo joue ici un rôle structurant, qui est encore à développer. Il est en effet au cœur de nombreux réseaux du spectacle vivant et du livre en particulier. De par ses missions d'observations, il identifie les différents acteurs de ces domaines : les libraires, les manifestations littéraires, les compagnies de théâtre ou de danse, les groupes de musiques actuelles, etc. Ses conseillers sont en contact avec un certain nombre des établissements de formation cités ici. Le Transfo peut donc être l'un des acteurs de la construction des réseaux au plan régional.

Il nous semble cependant nécessaire que le Conseil régional joue un rôle d'incitateur et de rassembleur, en réunissant chaque année d'une part les structures de formation d'un domaine, d'autre part tous les acteurs d'un même domaine (formateurs, secteur marchand, opérateurs culturels, ...).

Premières préconisations

- ❶ Mettre en cohérence l'offre de formation d'un secteur**
- ❷ Renforcer les liens entre les structures de formation et les acteurs économiques**



4.2- Les réseaux interrégionaux

Pour diverses raisons, des relations existent entre plusieurs établissements de formation d'Auvergne et ceux des régions voisines. De plus, des structures de formation auvergnates attirent les étudiants de ces régions. Ces relations interrégionales, si elles permettent dans certains cas de pallier à des manques dans un cursus de formation, sont le plus souvent dues à la volonté des responsables d'établissement d'échanger avec d'autres.

La région Rhône-Alpes, de par sa proximité mais aussi la richesse de son offre de formation, est privilégiée dans ces relations interrégionales : le DUMI est préparé en partenariat avec le CFMI de Lyon, l'antenne du Puy-en-Velay de l'IUT Clermont 1 s'est rapprochée de l'École des Beaux Arts de Saint-Etienne. A l'inverse, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, en l'absence d'école d'architecture dans le Limousin, la région Centre et la Bourgogne, accueille de nombreux étudiants de ces régions. Elle ne compte d'ailleurs que 50% d'étudiants auvergnats.

Il nous semble que l'échelle du Massif central est intéressante pour travailler au plan interrégional, d'autant que l'ADIMAC, association qui œuvre pour le développement de ce territoire, est ouvert à de nombreux projets (Pôle pierre, mais aussi Pôle image).

S'il n'est pas nécessaire que le Conseil régional s'implique dans les relations entre établissements, qui se créent assez naturellement, il peut jouer un rôle majeur dans la constitution d'un pôle interrégional autour de la pierre, agissant du même coup sur la valorisation d'une compétence locale spécifique.

Premières préconisations

① Développer les relations interrégionales à l'échelle du Massif central

4.3- Les réseaux nationaux

Des réseaux nationaux sont déjà effectifs, de par la nature de certains établissements : les écoles d'art, les écoles d'architecture, les universités se retrouvent par exemple au sein d'associations. D'autres établissements s'inscrivent dans des réseaux nationaux au sens où leur public vient de toute la France. C'est le cas par exemple de la Ferme de Trielle, en danse, dont les stagiaires sont à plus de 25% issus de la région Île de France et 10% de la région PACA.

Les relations avec des établissements nationaux sont elles aussi nombreuses, avec par exemple le laboratoire de recherche Gerphau de l'École Nationale Supérieure d'Architecture, qui réunit les écoles d'architecture de Paris et Montpellier et l'Université Paris XII. Le Centre National du Costume de Scène de Moulins est pour sa part en lien avec de grandes institutions nationales (Bibliothèque nationale de France, Comédie Française, Opéra de Paris), des équipes artistiques de renom (Régine Chopinot). L'Orchestre d'Auvergne monte par ailleurs ses master-classes en collaboration avec le CNSMD de Paris.

Premières préconisations

- | |
|---|
| <p>① Prendre appui sur les établissements de formation et les structures culturelles d'envergure nationale</p> |
|---|



4.4- Les réseaux internationaux

Les universités, les écoles d'art et d'architecture sont engagées dans de nombreux échanges internationaux. Leurs étudiants peuvent participer à des programmes d'échange (Erasmus par exemple) ou à des voyages d'études, qui restent cependant pour une bonne part à leur charge.

Dans le domaine de la musique, de la danse ou du théâtre, peu d'établissements de formation s'inscrivent dans des réseaux internationaux, même s'ils peuvent accueillir des publics étrangers (pour reprendre le cas de la Ferme de Trielle, 4% de stagiaires étrangers).

Le Lycée Jean Monnet d'Yzeure vient d'initier un jumelage avec un lycée des arts du verre en Allemagne, première relation internationale pour cet établissement.

Le Conseil régional a tout à gagner à encourager ses étudiants à participer à des échanges internationaux : au-delà de l'intérêt qu'ils trouvent à la découverte d'un pays étranger et de son système éducatif, ils peuvent être les ambassadeurs de la région.

Premières préconisations

- ❶ Encourager la mobilité des étudiants auvergnats à l'étranger**
- ❷ Favoriser les collaborations entre les établissements de formation et d'autres acteurs à l'international**

ANNEXE : GLOSSAIRE

- ABF** Association des bibliothécaires de France
ADIMAC Association pour le développement industriel et économique du Massif central
ADMD Agence départementale musique et danse
AFDAS Assurance formation des activités du spectacle
AMA Artisanat et métiers d'art
AMTA Agence pour la musique traditionnelle en Auvergne
ANPE Agence nationale pour l'emploi
ARIAM Association régionale d'information et d'action musicale en Île-de-France
BEATEP Brevet État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse
BEP Brevet d'études professionnelles
BP Brevet professionnel
BPJEPS Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
BTM Brevet technique des métiers
BTMS Brevet technique des métiers supérieur
BTS Brevet de technicien supérieur
CAP Certificat d'aptitude professionnelle
CAPES Certificat d'Aptitude professionnelle à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive
CARIF-OREF Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation et de l'Observatoire Régional Emploi Formation
CDMDT Centre départemental de musiques et danses traditionnelles
CDN Centre dramatique national
CEDF Centre d'Enseignement de la Dentelle au Fuseau
CEFPF Centre Européen de Formation à la Production de Films
CEMEA Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
CEPI Cycle d'enseignement professionnel initial
CFAI Conseil Français des Architectes d'Intérieur
CFBF Confédération régionale des affaires culturelles
CFMI Centre de formation de musiciens intervenants à l'école
CNAC Centre National des Arts du Cirque
CNCS Centre national du costume de scène de Moulins
CNFPT Centre national de la fonction publique territoriale
CNIMA Centre national et international de Musique et d'Accordéon
CNSMD Conservatoire national supérieur de musique et de danse
CRD Conservatoire à rayonnement départemental
CREAS Centre Résidentiel Européen des Arts et du Spectacle
CRFCB Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques, du Livre et de la Documentation
CRR Conservatoire à rayonnement régional
DA Diplôme d'État en architecture
DE Diplôme d'État
DEC Diplôme d'études chorégraphiques
DEUST Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA Diplôme des métiers d'art
DNAP Diplôme national d'arts plastiques
DNSEC Diplôme national d'études supérieures chorégraphiques
DNSEP Diplôme national supérieur d'expression plastique
DRAC Direction générale des affaires culturelles
DUMI Diplôme universitaire des musiciens intervenants
DUT Diplôme universitaire de technologie
DUT SRC DUT Services et Réseaux de Communication
EAT Examen d'aptitude technique
EDAAAV École d'Art Appliqué à l'Architecture de Volvic (ex-EDAV)
ENACT École nationale d'application des cadres territoriaux
ENM École nationale de musique
ENSA École Nationale Supérieure d'Architecture
ENSATT École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre
ENSSIB École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
ESACC École Supérieure d'Art de Clermont Communauté
FAI AR Formation Avancée et Itinérante des Arts de la Rue
FAMDT Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles
FRAAP Fédération des réseaux d'artistes plasticiens
GRETA Groupement d'établissements publics d'enseignement
HLMD Haute-Loire Musiques Danses
IFP Institut de formation professionnelle
IGTS Institut Général des Techniques du Spectacle
INDT Institut national des techniques de la documentation
IRIDAT Institut de Recherche, Innovation et développement des Arts du textile
ISIS Institut Supérieur d'Infographie et de Stylisme
ITI Institut technique d'infographie
IUFM Institut universitaire de formation des maîtres
IUT Institut universitaire de technologie
MJC Maison des jeunes et de la culture
OPCA Organisme paritaire collecteur agréé
SEMA Société d'encouragement aux métiers d'art
STI Sciences et technologies industrielles
UFR Unité de Formation et de Recherche
UPCP Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes et Vendée
VAE Validation des acquis de l'expérience